

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Tara McCully

<https://www.cadre21.org/membres/c4b02322440e27268b799f2d>

Date d'obtention : 2022-04-06 17:51:48

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

It is important to follow the instructions in the kit and remember my school-level role in the prevention of images being shared.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

I have a better understanding of my role and will not call the police until the instructions in the kit have been followed.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

I will only ask the questions provided in the kit and confiscate the phones. I will never ask to see the contents of a student's phone.